

BTS MAINTENANCE DES VÉHICULES

Option A - voitures particulières



PRÉREQUIS POUR TOUS

Profil (niveau d'accès)

Etre titulaire d'un baccalauréat général, technologique ou professionnel

OBJECTIFS

Le BTS Maintenance des véhicules option A voitures particulières forme des spécialistes du secteur de l'après-vente des véhicules particuliers (accueil et réception de la clientèle, diagnostic des dysfonctionnements des véhicules, interventions de maintenance, organisation des activités, animation et encadrement des équipes, en intégrant des impératifs d'hygiène, de santé, d'environnement, de qualité ainsi que des impératifs économiques)

DEBOUCHÉS

Exemple de métiers : Technicien qualifié (garage, centre auto, transport, contrôle technique, ...), Réceptionnaire. Expert auto (après licence). Gestionnaire de parc automobile
Et avec de l'expérience, responsable d'équipe ou responsable APV

POURSUITES D'ÉTUDES

Licence professionnelle (expertise auto, organisation service APV, sport auto, VE/VH)

Qualités requises : Être reconnu comme un bon professionnel lors des expériences précédentes
Souhaiter concilier expérience professionnelle et obtention d'un diplôme. Être autonome, capable de travailler seul et organisé et avoir de bons résultats en enseignement général

PROGRAMME

Compétences et missions

Former des responsables capables de :

- Elever le niveau technologique, scientifique, général, afin de faciliter leur adaptation aux évolutions futures de la profession
- Réaliser une réception complète, de la prise de rendez-vous à la restitution du véhicule en visant les objectifs de la satisfaction client
- Connaître la législation dans un atelier automobile (normes, habilitations, droits et devoirs, sécurité du personnel...)
- Maîtriser les indicateurs APV (ISC, productivité/rentabilité, CA...)

Disciplines

Générales : Culture générale et expression, Anglais, Mathématiques, Sciences physiques/chimie

Professionnelles et techniques : Organisation de la maintenance et gestion, Etude des systèmes, Analyse des systèmes et contrôle des performances, technologie, Atelier

Accompagnement personnalisé en mathématiques

Modalités d'évaluation

L'évaluation se fait tout au long du parcours sous la forme :

- D'évaluations ponctuelles dans chaque discipline, effectuées par les enseignants / formateurs
- D'un examen final qui intègre des épreuves écrites mais aussi pratiques et orales
- Le diplôme est obtenu par l'obtention d'une note moyenne supérieure à 10/20 à l'ensemble des épreuves

Le candidat ayant déjà validé des blocs de compétences peut être dispensé des épreuves correspondantes, à valider au moment de l'inscription

Équipements pédagogiques et plateaux techniques mis à disposition pour cette formation



TAUX DE RÉUSSITE À L'EXAMEN CAMPUS

Promo 2022-2023 = 90.47%



Niveau
BAC+2

STATUT ETUDIANT



PRÉREQUIS

Profil (niveau d'accès)

Etre titulaire d'un baccalauréat général, technologique ou professionnel

FORMAT

Durée

2 années de formation - 2046 heures

Rythme

Scolaire (statut étudiant)

Stages en entreprises : 6 semaines en 1ère année, et 4 semaines en 2ème année + 2 semaines de stage en 1ère année pour les jeunes issus d'un BAC général ou technologique

MODALITÉS D'ACCÈS

BAC validé

Etape d'admission

- Dossier de candidature à compléter sur Parcoursup <https://www.parcoursup.gov.fr/>
- Etude des dossiers par l'équipe pédagogique
- Dossier à renvoyer après l'admission parcoursup pour finaliser l'inscription définitive

FINANCEMENT

- Acompte à l'inscription
- Frais de scolarité en vigueur

ACCESSIBILITÉ

Nos formations sont accessibles au public en situation de handicap (locaux, adaptation des moyens de la prestation) et aux sportifs de haut niveau

Les + du pôle supérieur (étudiants)

- Stages en entreprise de minimum 10 semaines en 1ère et 2ème année
- Statut étudiant :
Accès aux bourses de l'enseignement supérieur
Rythme de cours respectant les vacances scolaires
Accès et tarifs privilégiés à certains services
Job étudiant possible
- Evaluations en CCF et en ponctuel pour l'examen
- Mobilité ERASMUS +
- Certification TOEIC et PIX
- Poursuite d'études
- Etablissement certifié Qualycée et Lycée des métiers

STATUT APPRENTI



PRÉREQUIS

Profil (niveau d'accès)

- Jeunes issus principalement de BAC PRO MV voire d'un BAC technologique ou scientifique disposant déjà d'une expérience automobile
- Passerelle non envisageable depuis une autre formation.
Possibilité de passerelle depuis et vers la même formation proposée par la voie scolaire, ou en intégrant un BAC PRO MV en 1 an
- Aucune équivalence de diplôme possible
- Etre âgé (e) de 15 à 29 ans révolus
- Etre de nationalité française, ressortissant de l'Union Européenne ou étranger en situation régulière de séjour et de travail

FORMAT

Durée

2 années de formation - 1350 heures

Rythme

En alternance : 15 jours de formation / 15 jours en entreprise

Contrat

Apprentissage de 24 mois - statut salarié

Le contrat peut débuter 3 mois avant le début de la formation et se terminer jusqu'à 2 mois après

Formation qui débute tous les ans en septembre la 1ère année

MODALITÉS D'ACCÈS

BAC validé

Etape d'admission

- Dossier de candidature à compléter sur Parcoursup puis en retirant un dossier directement au secrétariat du CFA
 - Entretien et test de positionnement pour les candidatures validées
 - Réception des résultats d'admission suite à l'entretien
- A noter : l'admission définitive sera soumise à la validation de l'entreprise par le CFA et la signature d'un contrat d'apprentissage

FINANCEMENT

Formation financée par L'OPCO de l'entreprise d'accueil sous réserve d'accord de prise en charge

ACCESSIBILITÉ

Nos formations sont accessibles au public en situation de handicap (locaux, adaptation des moyens de la prestation) et aux sportifs de haut niveau

Les + du CFA

- Former à un métier sur le terrain en préparant un diplôme : Montée en compétences progressive au sein de l'entreprise
- Statut salarié :
Rémunération de l'apprenti
Congés payés fixés avec l'employeur
Droit à diverses aides (permis, APL, ...)
- Nouveauté : Mobilité ERASMUS +

RNCP 38367

Certificateur : Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche

Date du JO/BO : 09.06.2018 (Arrêté du 03.04.2018 modifiant l'Arrêté du 11.02.2016)

Date publication fiche : 11.12.2023

Date échéance certification : 31.12.2029